

Infos brèves

Carrefour des avenues Jean Jaurès et Nancel-Pénard (devant Leclerc)

Selon les simulations effectuées, l'installation d'un rond-point à ce carrefour aggraverait l'engorgement des véhicules. Un tourne-à-droite direct (sans feu) venant de l'avenue Jean Jaurès (au niveau du pont de chemin de fer) et permettant d'accéder directement à l'avenue Nancel-Pénard a été envisagé mais a été abandonné suite aux remarques des riverains et du gérant du Leclerc.

Le carrefour devrait donc être refait à l'identique en 2025, avec des trottoirs plus larges et des bandes cyclables tracées pour assurer la continuité.

Un plateau ralentisseur serait également mis en place à cette occasion au carrefour avenue Nancel-Pénard/avenue du Vallon.

Requalification de l'avenue Jean Cordier

Afin d'envisager une rénovation de l'avenue, Bordeaux métropole vise une réduction de trafic d'un tiers (passage de 6000 à 4000 véhicules/jour). Cela permettra de gérer les exigences liées à la classe de voirie inférieure à 4000 véhicules/jour (pas d'obligation de pistes cyclables notamment - Loi «LOM» de décembre 2019).

Une série de sens uniques sur l'avenue Jean cordier et de nombreuses voies adjacentes sont prévues.

L'idée de supprimer le stationnement sur l'avenue du Vallon est à priori abandonnée.

Une expérimentation telle que décrite ci-dessus est prévue de mai à décembre 2024.

Des travaux préalables d'enfouissement des réseaux sont prévus de décembre 2023 à avril 2024 de l'avenue des Erables à l'avenue Debussy.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations dans le détail sur le site de la participation de la métropole et déposer des commentaires ou avis :

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/participation/amenagement-de-lavenue-jean-cordier>

Circulation autour de l'école Jean Cordier

Les rues Claude Debussy et Georges Bizet devraient dès l'année prochaine être mises en sens unique pour créer une sorte de circulation giratoire aboutissant au feu de la rue Georges Bizet pour revenir sur l'avenue Jean Cordier.

Eclairage municipal

Le réseau électrique d'alimentation des lampadaires est en cours de restructuration pour adapter les horaires d'éclairage aux situations des rues et des quartiers. Des éclairages LED seront également installés à cette occasion. Certaines voies seront également équipées de détecteurs de présence. Cette expérimentation doit démarrer début 2024.



N° 27

Décembre 2023

L'INFO DE VOTRE QUARTIER

les échoppes, le vallon, le pin vert

L'édito du Président

Dans mon dernier éditorial, en janvier 2020, j'insistais sur les déplacements doux et la place qu'il faut leur laisser dans l'espace public. La longue période COVID l'a, je pense, fait comprendre à de nombreux usagers qui se sont maintenant et durablement saisis d'un vélo pour se déplacer et l'augmentation des utilisateurs de transports en commun le montre également.

Il aura fallu cet épisode dramatique pour enfin engager un tournant dans l'usage de notre espace public. Bien entendu le chemin est encore long mais on avance tout doucement vers un usage de la voiture restreint à l'indispensable.

A partir du mois de mai 2024 une expérimentation sur l'avenue Jean cordier, et les voies adjacentes, va fortement perturber nos habitudes par l'installation de sens uniques (à voir dans ces pages). Elle durera jusqu'en décembre prochain et a pour objectif la diminution du flux de véhicules sur cette avenue. Il devra effectivement passer des 6000 véhicules par jour actuels à moins de 4000 ! Ceci pour permettre une restructuration a minima échappant à la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM).

Je place un grand espoir dans la réussite de cette expérimentation qui entrainera enfin une restructuration de cette voie favorable aux déplacements doux.

Je profite de cet éditorial pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, et un excellent passage dans la nouvelle année.



Dates à retenir

Synthèse Jean Cordier

Le 25 janvier 2024

Espace Romy Schneider
(anc-Jean Eustache)

Horaire et salle à préciser

Assemblée Générale

Le 27 janvier 2024

salle du Royal

AG 9h45

Débat public 10h30

Fest Noz

Le 18 mai 2024

Salle Bellegrave

ARBRE de NOEL

Le 1° décembre 2024



Le spectacle de Noël

Le dimanche 3 décembre 2023 c'était Noël au Royal ! Le spectacle « Le coffre magique » de Fred Martine a réjoui les enfants du quartier et le Père Noël est venu leur apporter les cadeaux en avance de sa tournée mondiale. Merci au Père Noël pour cette belle fête !



Le public enthousiaste



L'instant Bucolique

Ballade avec mon chien avenue des Erables, entre les avenues Jean Cordier et Nancel-Pénard, cette portion me ravit, la nature y déborde indisciplinée. Les trottoirs herbeux accueillent aux beaux jours des pâquerettes, des soucis, des coquelicots. Les passiflores se mêlent aux lierres et traversent les portails et grillages. Par dessus les murs passent magnolias, mimosas, Kéris et arbre à perruques. Et surtout, au long des clôtures, des genêts des teinturiers odorants, ravissants d'un jaune lumineux. Ce joli petit arbuste, appelé genestrolle ou herbe à jaunir, donne une racine qui teint les tissus du vert ou du jaune. Autrefois on utilisait aussi les boutons floraux comme des câpres. Le printemps est précoce, ils commencent à fleurir. Avenue des Erables se cachent des jardiniers poètes.

Françoise Syx

Avenue des Erables

Préparation de l'assemblée générale du 27 janvier 2024

L'assemblée générale se déroulera le samedi 27 janvier au Royal à 9h45. Les postes à renouveler au bureau sont les postes de président, vice-président environnement et urbanisme et de membre. Les rôles de secrétaire et de trésorier adjoint seront également vacants suite à démissions. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée pour mettre l'association en sommeil si personne ne se présente pour reprendre la présidence. Il faudra pour cela modifier les statuts au préalable pour prévoir cette situation. Un appel à candidatures pour reprendre l'association sera néanmoins fait dans la convocation à l'assemblée générale.

Le débat public en présence des élus se tiendra à l'issue, soit vers 10h30.

Depuis 14 années je préside le syndicat et comité de quartier, entouré d'une équipe qui a bien voulu prendre du temps pour défendre l'intérêt général du quartier, et apporter une expertise de proximité lors des échanges avec la municipalité. Ces échanges ont bien souvent été primordiaux pour la prise en compte notamment de nos problèmes d'urbanisme, et de voirie. L'heure est venue pour un certain nombre de membres du bureau dont le président de se mettre un peu en retrait et d'accueillir de nouvelles personnes pour diriger notre association.

Nous avons besoin d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente !

J'invite donc toutes les personnes intéressées par la vie du quartier à venir à l'assemblée générale pour candidater au conseil d'administration et ensuite former un nouveau bureau.

Il est à mon sens essentiel de faire perdurer l'association et nous aiderons, dans la mesure de nos moyens, à la prise en main de cet outil indispensable et très pessacais du débat public.

Signé : Raymond Delcroix